



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

(1) N° 623/04134 / 001847

- TRANSMIS COPIE pour information à :
- Monsieur l'Ingénieur, Chef de Bureau Mécanisation à USUMBURA.
 - Monsieur le Comptable des Travaux Publics à USUMBURA.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

TP 2/01

Ad

Dos. : 01-60-2
et 03-623-7

1191/TP/Bien Budg. / 15/07/56
09/11/4

- A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
- A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à

ASTRIDA	KIBUYE	MURAMVYA
NYANZA	KISENYI	NGOZI
KIGALI	SHANGUGU	MUHINGA
KIBUNGO	USUMBURA	RUTANA
BIUMBA	BUBANZA	BURURI
RUHENGARI	KITEGA	RUYIGI

J'ai l'honneur de vous informer que, par sa lettre N° 613/14828 du 26 Avril 1956, Monsieur le Gouverneur Général me charge de vous "aviser que les Résidents et les Administrateurs de Territoire n'ont plus de prévisions budgétaires à établir en ce qui concerne le matériel anti-incendie, cette question ayant été réglée par le Gouvernement Général".-

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,

p.o.

L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DU SERVICE
DES TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA-URUNDI,
J. VAN VLAENDEREN.,